



Ouvrier Paysagiste

Formation certifiante

FORMATION ÉLIGIBLE À



Durée :
1933 heures réparties sur 14 mois dont 9 semaines de stages en entreprise(s).
(Durée indicative)



Tarif :
voir tarif et date de session sur [Mon Compte Formation](#)



Nombre de places :
15



Certification visée :
Titre Professionnel de niveau 3 délivré par le Ministère du Travail.



Prérequis :
savoir lire, écrire et compter.



Parcours individualisable

LE MÉTIER

L'ouvrier paysagiste aménage et entretient des espaces paysagers dans un objectif esthétique (embellissement du cadre de vie), fonctionnel (loisirs, pédagogie, production alimentaire) ou écologique (préservation des écosystèmes et de la biodiversité, végétalisation urbaine). Il effectue des travaux de maçonnerie paysagère et réalise la pose et l'entretien des circulations, des terrasses, des emmarchements et des équipements de parcs et jardins. Il assure l'aménagement et l'entretien des sols sportifs et des aires de jeux. Il réalise les opérations de maintenance de premier niveau du matériel mis en œuvre.

Les objectifs de la formation :

Être capable d'entretenir un espace paysager, de végétaliser un espace paysager, poser et entretenir des circulations, terrasses et équipements dans un espace paysager.



Accès à la formation :

Nous mettons tout en œuvre pour vous répondre dans les 72 heures.

Un entretien de positionnement nous permettra de vous proposer un parcours répondant à vos besoins et à vos contraintes.

Les pré-requis seront validés en effectuant des tests à distance, ou par diplôme(s) équivalent(s).

Une date d'entrée, vous sera proposée en fonction de la planification des sessions (voir les dates sur notre site internet) et en fonction des places disponibles.

CONTACTS



05 53 62 24 70 - 05 53 62 23 24



contact.pfo@clairvivre.fr



CF2C Clairvivre 24160 - SALAGNAC



Notre formateur : Jean-Marc
FOUGEYROLLAS

PROGRAMME

Période d'intégration et présentation des objectifs de formation.

Entretien un espace paysager :

- identifier un végétal et contrôler son état sanitaire ;
- entretenir une surface herbacée à semi-ligneuse ;
- tailler des arbres et des arbustes ;
- abattre et débiter un arbre de quatrième dimension ;
- effectuer le travail du sol et les apports nécessaires au développement des végétaux ;
- protéger les végétaux des parasites, maladies et adventices.

Végétaliser un espace paysager :

- identifier un végétal et contrôler son état sanitaire ;
- protéger les végétaux des parasites, maladies et adventices ;
- réaliser un gazon ou une couverture végétale ;
- planter des arbres et des arbustes ;
- réaliser un massif paysager.

Poser et entretenir des circulations, terrasses et équipements dans un espace paysager :

- protéger les végétaux des parasites, maladies et adventices ;
- poser et entretenir des bordures, des clôtures et des équipements dans un espace paysager ;
- réaliser et entretenir des circulations et des terrasses dans un espace paysager ;
- poser et entretenir un réseau d'arrosage.

Préparation et épreuves du Titre Professionnel :

Organisation et passage du titre dans l'établissement.

Possibilité de suivre un module complémentaire :

Formation à la conduite en sécurité des engins de chantier de type R482 A (tarif sur devis).

MODALITÉS DE SUIVI, D'ÉVALUATION ET DE VALIDATION

Chaque participant signera par demi-journée une feuille d'émargement, également signée par le formateur.

- ✓ Évaluation en Cours de Formation (ECF 1, 2 et 3),
- ✓ Présentation au Titre Professionnel ou à un des deux CCP sur le plateau technique de certification devant un jury habilité par la DREETS.

Modalités de la formation :

Cette formation est réalisée en présentiel et comprend des périodes de stages en entreprises.

Méthodes pédagogiques mobilisées :

- alternance d'apports théoriques et de mises en situations pratiques,
- méthode active,
- méthode démonstrative,
- période stages en entreprises.

Les passerelles possibles :

CAP agricole Jardinier Paysagiste, CS jardinier de golf et entretien de sols sportifs engazonnées, Bac pro et BP aménagement paysagers.



Notre référente handicap : Catherine CLERGÉAUX



catherine.clergereaux@clairvivre.fr